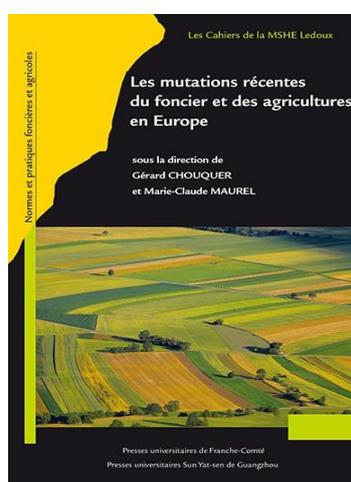


LES MUTATIONS RÉCENTES DU FONCIER ET DES AGRICULTURES EN EUROPE¹

par Gérard **CHOUQUER**² et Marie-Claude **MAUREL**³ (dirs.)



Jean-Paul CHARVET⁴. – Parmi ses nombreuses qualités cet ouvrage présente celle de poser une question qui se situe au cœur de notre actualité agricole : après que le paysan soit devenu agriculteur, puis d'agriculteur exploitant agricole, ce dernier est-il en passe de se définir bientôt comme prestataire de service en agriculture ? Afin de rendre compte de cette évolution du métier de producteur agricole en un peu plus d'un demi-siècle l'approche par le foncier qui a été retenue apparaît particulièrement performante.

Notre confrère Gérard CHOUQUER et notre consœur Marie-Claude MAUREL ont réuni sous leur direction les participations d'une quinzaine d'auteurs relevant de disciplines très différentes : politistes, juristes, agronomes, sociologues, historiens, géographes ... apportant chacun leur regard. Quatre d'entre eux -- Gilles BAZIN, Sophie DEVIENNE, Bertrand HERVIEU et Aurélie TROUVE – sont, comme eux, membres de notre Académie.

L'ouvrage présente dans une première partie plus factuelle les évolutions des politiques agricoles en Europe et s'interroge dans une seconde partie plus théorique sur les modèles

¹ Presses universitaires de Franche-Comté et Presses universitaires Sun Yat-sen de Guangzhou (Canton), 2019, 294 p.

² Membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France.

³ Membre de l'Académie d'agriculture de France.

⁴ Membre de l'Académie d'agriculture de France (section 10).

d'exploitation agricole. Il comporte ainsi des analyses variées et approfondies, sur un thème d'actualité également abordé dans le n°17 de janvier 2019 de La Revue de l'Académie d'agriculture dans son dossier intitulé « Incertitudes actuelles sur la propriété foncière ».

La diversité des régimes du foncier agricole, expression des différents héritages agraires qui continuent à coexister au sein de l'Union européenne – on peut difficilement faire du passé table rase --, est illustrée de façon détaillée. Les processus de réappropriation foncière que connaissent les campagnes de l'Europe centrale et orientale (chapitre 5) tout comme les mutations des agricultures méditerranéennes en relation avec leurs ressources foncières (chapitre 6) en apportent des preuves parmi d'autres. Cette diversité des situations pose d'ailleurs un problème majeur qui est devenu de plus en plus sensible avec les évolutions et les élargissements successifs de l'Union européenne. La Politique Agricole Commune, élaborée au départ par six pays de l'Europe du Nord-Ouest (Italie du Sud étant déjà à part) en s'inspirant largement du modèle « danois », c'est-à-dire de celui d'une exploitation familiale modernisée encadrée de puissantes coopératives, s'est trouvée confrontée à des réalités de plus en plus contrastées.

Dans ce contexte particulièrement complexe un des intérêts majeurs de l'ouvrage réside dans le fait de combiner approches théoriques et analyses précises portant sur la propriété foncière, les modèles d'exploitation agricole et leurs évolutions dans différents pays de l'Union européenne. Apparaissent toutefois certains points communs. Parmi eux le développement d'entreprises agricoles « de firme », que je préférerais personnellement plutôt appeler "entreprises de production agricole financiarisées », forme d'entreprise favorable à l'arrivée en agriculture de capitaux et d'investissements d'origine non agricole. L'introduction récente en France (en 2007) du système juridique de la « *fiducie* » -- système proche de celui des *trusts* anglo-saxons – en constitue une illustration. Il s'agit d'un nouvel outil dans lequel la propriété d'un bien foncier se trouve transférée – sous conditions d'usage précis et de durée – à un « fiduciaire » agissant au profit d'un bénéficiaire. Dans ce contexte l'entreprise de production agricole n'est plus possédée selon un mode patrimonial (passant d'une génération à une autre), mais selon des montages financiers portant sur des périodes plus ou moins longues. Il serait d'ailleurs intéressant d'analyser à titre de comparaison, comment évoluent aujourd'hui les « *corporate farms* » de l'Amérique du Nord ou comment fonctionnent, avec des hauts et des bas, les « *pooles de siembra* » de l'Argentine.

Tout en abordant de façon théorique et à partir d'exemples précis des questions parfois très techniques l'ouvrage présente l'avantage d'être toujours aisément lisible par le lecteur non spécialiste qui désirerait s'informer sur cette question majeure des évolutions récentes du foncier agricole (et des modes de production agricoles correspondants). Il comporte un lexique très utile contribuant à le faciliter.

Au total un ouvrage d'intérêt à la fois général et particulier appelé à devenir un ouvrage de référence. J'en recommande vivement la lecture.